

## PROGRAMME DE FORMATION

### CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

**Public concerné :** Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation

**Prérequis :** Entretien de positionnement

**Objectifs :**

- Acquérir les compétences pour accompagner l'enfant dans son développement et assurer sa sécurité physique et affective au quotidien
- Acquérir les compétences pour assurer et proposer des activités adaptées aux besoins et aux capacités de l'enfant
- Permettre à l'apprenant d'adopter une posture professionnelle adaptée au contexte d'intervention
- Travailler en lien avec les différents partenaires dans une démarche d'accompagnement

**Durée de l'action :**

Minimum 10 mois — 490h de formation théorique et 14 semaines de stage — possibilité d'adapter la durée au regard du dispositif.

Pour les personnes ne bénéficiant pas de dispense, des contenus relatifs à l'enseignement général s'ajoutent aux contenus professionnels (soit 210 h théoriques)

**Lieu de l'action :**

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap. Plusieurs autres lieux possibles (Cannes – Antibes – La Trinité, etc.)

HETIS CAMPUS VAR – accessible aux personnes en situation de handicap

**Encadrement**

L'équipe qui accompagne les stagiaires se structure autour d'une cheffe de Département, d'une coordinatrice pédagogique et de 6 cadres pédagogiques. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la petite enfance interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours du stagiaire en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

### Moyens pédagogiques :

**Nice** : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les stagiaires peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des stagiaires.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose plus de 5000 ouvrages, une soixantaine d'abonnements réguliers et 560 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et ils ont la possibilité de réaliser des impressions.

**Draguignan** : HETIS dispose de 4 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revues, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

**PSH** : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

### Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- les mises en situation
- projection-débat
- le théâtre forum

## Contenu :

### Enseignements professionnels

- Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif
- Bloc 3 Exercer son activité en accueil individuel

### Enseignements généraux:

- Français
- Histoire-géographie — enseignement civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

Remarque : Les dispenses d'enseignement général concernent tout candidat titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent).

## Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

### **L'épreuve professionnelle 1 : Accompagner le développement du jeune enfant** **Coefficient 7 (dont 1 pour la prévention santé environnement).**

**Oral de 25 minutes** : 10 minutes de présentation et 15 minutes d'entretien avec le jury. Le candidat doit s'appuyer sur les fiches techniques qu'il aura réalisées en lien avec ses périodes de stage en structure d'accueil d'enfant de 0 à 3 ans. Il y a deux fiches techniques à réaliser :

- Un soin du quotidien
- Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

### **L'épreuve professionnelle 2 : exercer son activité en accueil collectif** **Coefficient 4**

**Epreuve écrite d'une durée de 1h30.** Elle consiste en une série de questions auxquelles le candidat doit répondre.

### **L'épreuve professionnelle 3 : exercer son activité en accueil individuel** **Coefficient 4**

**Epreuve orale d'une durée de 25 minutes.** Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire. Les candidats disposent de 1 h30 de préparation.

**EG1 : une épreuve écrite de français de 2h + une épreuve orale d'histoire-géographie de 15 mn**

Cette épreuve permet d'apprécier votre capacité d'analyse des textes, vos qualités d'argumentation, d'expression et de communication.

**EG2 : une épreuve écrite de 2h en mathématiques et sciences physiques**

Cette épreuve évalue votre aptitude à mobiliser vos savoirs et vos compétences dans des situations professionnelles. Elle permet également de vérifier votre aptitude à résoudre correctement un problème et à justifier les résultats obtenus.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le bloc- -concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider l'ensemble des blocs afin d'obtenir le certificat, délivré par le Rectorat.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

**Sanction :**

Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant Educatif Petite enfance

**Coût :** 13 euros de l'heure par stagiaire. L'entretien de positionnement déterminera le nombre d'heures de formation.